

Ecole Saint-Bernard de Bailly

LETTRE AUX PARENTS, AMIS ET BIENFAITEURS - NOVEMBRE 2018

Les CE et CM2 à Chartres.



FIÈRE D'ÊTRE CATHOLIQUE !

L'école Saint-Bernard est fière d'être catholique. Elle n'est pas une école comme les autres. Son statut d'école hors contrat n'est pas sa spécificité mais simplement une condition nécessaire à son existence aujourd'hui en France. L'École Saint-Bernard est premièrement une œuvre d'Église, une institution plus précisément.

L'éducation est du ressort de l'Église en raison de sa mission d'enseignement. Le première parole que Jésus adresse à saint Jean et à saint André, les envoyés

du précurseur : « Que cherchez-vous ? » Et la première réponse que font ces disciples au Fils de Dieu : « Rabbi, c'est-à-dire Maître, où demeurez-vous ? » - Magister ! Jésus est bien le Maître, la Vérité exprimée, celui qui dit le Père, la Vérité éternelle. Et à ces mêmes disciples, plus tard, Jésus leur confiera sa mission : « Allez, enseignez toutes les nations... » L'Église, à la suite du Divin Maître, est Maîtresse de Vérité. Elle seule est compétente pour enseigner les vérités surnaturelles et la science des mœurs qu'elle possède seule en totalité.

5, rue de Chaponval - 78870 Bailly

Tél.: 01 30 49 54 04 - Courriel : secretariat@ecolesaintbernard.fr

Le jeu, moyen pédagogique et révélateur des caractères.



Quant aux sciences humaines, non seulement l'Église les enseigne, mais elle les juge et elle rappelle que la foi en est le couronnement.

L'éducation est du ressort de l'Église en raison de sa maternité spirituelle aussi. La charge du salut des âmes que Dieu lui a confiée est universelle, elle touche même les infidèles. L'Église seule a la capacité de conduire les hommes à la plénitude de leur destinée terrestre et céleste : « Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé. ». La famille et la société ne peuvent en aucune façon procurer cette fin dernière. Bien sûr, Dieu confie d'abord l'enfant à ses parents, comme un dépôt sacré. De là découle ce droit des parents à l'éducation de l'enfant et ce devoir de le confier à telle ou telle institution chrétienne. Baptisé, l'enfant est membre de l'Église et a droit à l'instruction chrétienne. De son côté, la société a un devoir de veiller à la bonne éducation de ses membres, de ses citoyens et son contrôle est légitime pour le bien commun. Mais cela n'altère en rien le fait que l'éducation est premièrement du ressort de l'Église et non de l'État. C'est dans cette dimension ecclésiale que s'inscrit

l'école Saint-Bernard, école de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Le génie de Monseigneur Lefebvre n'est pas seulement d'avoir favorisé et initié la création d'écoles authentiquement catholiques, dans la dépendance de l'Église, mais d'avoir pourvu aussi au recrutement de prêtres, de frères et de sœurs pour les diriger et y enseigner. L'école fut l'une de ses préoccupations majeures en Afrique et certainement l'une de ses plus grandes œuvres missionnaires. Fidèle à sa pensée, en 1970, ce fondateur visionnaire inscrivait l'œuvre des écoles dans les statuts de la Fraternité Saint-Pie X naissante, avant même que des fidèles ne lui demandent un prêtre pour reprendre la direction de l'école Saint-Michel, la première école de la Fraternité, en 1978. Quel rayonnement aujourd'hui ! Que de vocations, que de foyers chrétiens sont sortis de ces écoles.



Retour au réel.

Les prêtres nommés en école sont appelés non seulement à exercer leur ministère sacerdotal par l'administration des sacrements et l'enseignement du catéchisme, mais aussi à accompagner les élèves et les aider à progresser dans toute la dimension que cela suppose, scolaire et disciplinaire. À Saint-Bernard, M. l'abbé Frament est plus spécifiquement en charge du lycée, M. l'abbé Hanappier du collège et M. l'abbé Lefebvre du primaire ; outre les cours d'instruction religieuse, MM. les abbés Rousseau et de Beaunay assurent les confessions pendant les messes de classe, tout comme M. l'abbé Verdet que nous avons la joie d'accueillir chaque jeudi. Et n'oublions pas le Frère Benoît-Joseph si apprécié des petits et des grands. Quelle grâce pour nos élèves que cette présence sacerdotale et religieuse.



La kermesse, moment privilégié de la vie de l'école.

et par leur influence aussi, parfois délibérément. Sans même parler du trésor liturgique et de la formation religieuse, ces belles congrégations enseignantes ont trop souvent délaissé leurs méthodes d'enseignement qui pourtant avaient fait leurs preuves, pour suivre des programmes et des méthodes imposées par l'État laïc.

Au réel invisible par le visible.



Aujourd'hui, les institutions dites chrétiennes ne garantissent plus la qualité de l'enseignement, et le hors contrat pas davantage. De fait, les grands ordres enseignants sont considérablement diminués, par leur nombre d'abord faute de vocations, il n'y a plus de religieux pour enseigner,

Parce que nous voulons un enseignement de qualité, nous refusons d'abandonner le trésor de ces congrégations religieuses. Notre corps enseignant constitué de 21 professeurs et de 11 institutrices œuvre dans ce même esprit. Même s'ils ne sont pas religieux, nous engageons nos enseignants à être des maîtres chrétiens. Comme disait Pie XII : « 'Maître' est le plus haut titre que l'on puisse donner à un enseignant. Le maître est celui qui s'engage personnellement à diriger vers la vérité et vers le bien l'âme de son élève. » Connaître et faire connaître. Aimer et faire aimer. Vivre et faire vivre. Il ne s'agit pas de nommer catéchiste tout enseignant de l'école, encore moins de mélanger l'objet des sciences, ni leur approche, il s'agit pour l'éducateur de cultiver

en son âme la pureté de Vérité afin qu'elle transcende son enseignement. C'est ce même Dieu que nous contemplons en lui même ou dans le reflet de ses œuvres. L'enfant en son jeune âge en est conscient : il s'émerveille, il aime, il adore, il vit. Pourquoi cette perception du divin si connaturelle s'étiolerait-elle avec les ans ? Il faut que la raison prenne sa place et se développe chez l'enfant sans altérer nullement l'exquise sagesse de la foi. Il en va du perfectionnement de l'école comme de la vertu humaine. C'est un don de Dieu, susceptible d'être perdu, requérant pour croître un engagement permanent et un exercice renouvelé. C'est pourquoi nos méthodes ne sont pas figées. Le maître s'adapte à l'âge des enfants et à ses besoins, il tient compte des conditions de la vie contemporaine, sans omettre l'expérience du passé. En ce monde trop souvent agité et agressif, comment éclairer, fortifier, pacifier ? Chaque jour, parents et éducateurs, nous devons veiller à apporter aux enfants un climat chrétien, c'est-à-dire pleinement humain et pleinement divin au sens de sanctifié, d'élevé par la grâce, qui permette joyeusement et sereinement l'éveil de leur intelligence dans le vrai et l'affermissement de leur volonté dans le bien.



Un cadeau de fêtes des pères appétissant.

L'Église nous confie ses enfants et c'est à elle d'abord qu'il nous faut rendre compte, par obéissance. La mission de notre école, ce n'est pas la transmission quelconque d'un savoir, mais la transmission unique du savoir, telle que l'enseigne l'Église, Maîtresse de Vérité, et avec le savoir, la Vérité de Vie. Nul doute que si notre école demeure fidèle à la charte des écoles de la Fraternité Saint-Pie X, l'avenir sera prometteur d'un grand rayonnement sur les âmes et les familles.

L'école Saint-Bernard est en pleine expansion, un grand primaire qui accueille 172 enfants et un secondaire de 73 élèves, un peu diminué cette année faute de terminale. Cette croissance nous oblige à préparer l'avenir ; et en particulier à ce besoin réel d'une grande chapelle d'école pour y accueillir tous les enfants et les élever par la beauté de la liturgie. Des difficultés juridiques et financières entravent encore les projets actuels. Aussi confions-nous cette intention à votre prière et à votre sollicitude.

Nous implorons la protection de saint Bernard de Clairvaux sur notre école afin que nos élèves soient fiers aussi d'être catholiques !

Abbé Jean-Yves Tranchet

Au musée de l'armée avec les CM1.



EXTRAIT DE LA CHARTE DES ÉCOLES DE LA FSSPX

1. *Les écoles de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ont pour fin l'éducation chrétienne des jeunes gens, selon l'esprit de notre Mère la Sainte Église, qui a reçu la mission divine d'enseigner toutes les nations, et dont l'expérience multiséculaire s'est clairement exprimée dans les directives des souverains pontifes et constamment manifestée par la pratique des saints éducateurs.*
2. *Le fondement de ces écoles est l'esprit de foi. Si la foi est profonde à l'école, les études seront bonnes, la discipline aisée, l'esprit de famille naturel. En ces temps d'apostasie, ces écoles ont le souci de transmettre l'amour de la vérité. Les élèves y apprennent à reconnaître les erreurs modernes afin de les repousser ; ils garderont ainsi le chemin du Ciel au milieu des dangers de ce monde.*

CHRONIQUE DE L'ÉCOLE SAINT-BERNARD, DE MAI À OCTOBRE 2018

Samedi 1er mai : Nos élèves se rendent à La Martinerie pour participer aux jeux olympiques des écoles accompagnés des abbés Béтин, Hanappier et Lefebvre.

Courant Mai : Comme chaque année, les CP se rendent au Club équestre des pins afin d'apprendre à monter à poney sous la haute direction de Mlle Trébucq. Au programme : avancer, s'arrêter, tourner, balade en calèche et voltige...

Les maternelles à la Bergerie Nationale.



Samedi 19 au lundi 21 mai : une partie de nos élèves se retrouvent sur les routes de Chartres à Paris à l'occasion du pèlerinage de Pentecôte.

Jedi 7 juin : les Maternelles visitent la Bergerie Nationale de Rambouillet, avec la ferme et tous ses animaux. Ils assistent notamment au bain annuel des moutons qui, après la tonte, sont traités contre les parasites pour l'été.

Les sens au service de l'intelligence.



Lundi 11 juin : Visite de la cathédrale de Chartres pour les CE1, CE2 et CM2 sous la houlette de guides passionnants ... et impressionnés par les connaissances des enfants. La journée se termine par la récitation du chapelet devant Notre-Dame du pilier.



Indispensable en éducation : l'équilibre.

Jeudi 14 juin : Les CM1 préparent leur spectacle de fin d'année sur la première guerre mondiale par une visite au Musée de l'Armée, aux Invalides.

Dimanche 17 juin : La kermesse de l'école rassemble une fois de plus les abbés, les familles et les amis de l'école dans une ambiance chaleureuse et familiale. Le repas basque, le barbe à papa et les nouveaux stands font la joie des petits et des grands.

Mercredi 20 juin : M. l'abbé Hanappier emmène la classe de troisième pour une visite de Notre-Dame de Paris pour fêter leur première place à l'examen du CFEP. Une fois encore, notre école s'est retrouvée classée première et prouve la qualité de la formation qu'elle dispense.

Vendredi 22 juin : Spectacle de fin d'année des primaires : vie de saints français, fables de La Fontaine et pièce de théâtre sur la première guerre mondiale.

Samedi 23 juin : Soirée grillade avec les professeurs, au cours de laquelle nous disons au revoir et merci à M. l'abbé Béтин nommé prieur à Lyon après deux ans de direction. « Au revoir » car on ne quitte pas si facilement Saint-Bernard !

Lundi 25 juin : Fin de l'année scolaire. Nous remercions les professeurs et institutrices qui nous quittent : Mme de Pompignan, Mlle Raballand et Mlle du Crest. Les abbés pourront prendre un repos bien mérité et souvent très actif : camps, retraites, et construction d'une mezzanine dans un des garages pour stocker le matériel de sport par les abbés Hanappier et Béтин.

Vendredi 29 juin : M. l'abbé Benoît Delétoille, ancien de Saint Bernard, est ordonné prêtre pour l'éternité à Ecône. MM. Les abbés Béтин, Frament et Hanappier se rendent à Ecône pour l'occasion.



M. l'abbé Delétoille, ancien de Saint-Bernard.

Spectacle des primaires.



Début juillet : les résultats du bac tombent : tous nos élèves sont reçus dont 30% avec mention très bien. Plus que les résultats chiffrés, c'est l'épanouissement de leur âme qui est notre plus belle récompense. Les élèves le savent et en témoignent régulièrement dans les remerciements qu'ils nous adressent.

Mercredi 15 Août : Prise de fonction par notre nouveau directeur M. l'abbé Jean-Yves Tranchet. Avec ses 17 ans de sacerdoce, il a acquis une longue expérience des écoles et des enfants à Bruxelles à l'école Saint-Michel de Châteauroux.

Lundi 10 septembre : rentrée de nos 245 élèves et début des recollections du secondaire afin de bien commencer l'année.

Vendredi 12 octobre : Première visite du Louvre pour la classe de seconde, guidée par M. de la Mettrie et accompagnée de M. l'abbé Frament et de Mme Essertel.

Dimanche 11 novembre : Après des vacances bien méritées - pour certains au moins ! - une délégation de l'école composée d'abbés, de parents et d'élèves, se rend à la cérémonie du centenaire de l'armistice de 1918. Une présence remarquée, tant par la tenue des élèves que par la qualité des parents présents.

Avec la mise en place du prélèvement à la source, les réductions d'impôt liées à vos dons de 2018 vous seront reversées comme suit :

1. En janvier 2019 : un premier acompte calculé sur la base de vos dons de 2017 (60 % du montant de la réduction que ces dons vous auraient valu).
2. En juillet 2019, le solde de votre réduction basé sur vos dons réalisés en 2018, ce qui complètera la réduction réelle pour 2018. Le premier calcul est donc purement prévisionnel.

ATTENTION : Selon cette nouvelle méthode de calcul, si vos dons de 2018 sont inférieurs à ceux de 2017 (60%), vous aurez un trop perçu en janvier 2019 à rembourser en juillet 2019. Pour éviter ce désagrément, il faudrait faire un don en 2018 au moins égal à 60% de celui de 2017.

Comment nous aider ?



Tout cela, grâce à votre générosité. Merci !!!

LES CHÈQUES SONT À LIBELLER À L'ORDRE DE AEP SAINT-BERNARD

IBAN : FR76 3000 4028 3700 0104 1750 594

Ecole Saint-Bernard
5 rue de Chaponval
78870 BAILLY

Tél : 01.30.49.54.04

Mail : economat@ecolesaintbernard.fr

www.medru.be



Je souhaite aider l'école Saint-Bernard

- Par un don ponctuel déductible de l'impôt sur le revenu (66% de réduction dans la limite des 20% du revenu imposable)
- Par un don déductible de l'impôt sur la fortune (75% de réduction - nous contacter)
- Par un don déductible de l'impôt sur les sociétés (60% de réduction dans la limite des 5% du chiffre d'affaires)
- En proposant mes services (préciser)
- Par un versement régulier via un virement automatique (nous contacter)

Je note ici mes coordonnées :

Nom Tél.

Adresse

Si vous souhaitez ne plus figurer sur nos listes ou modifier nos données informatiques vous concernant, veuillez nous le demander, par mail à secretariat@ecolesaintbernard.fr, ou par téléphone au 01.30.49.54.04.